

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2016

Paris, le 25 janvier 2017.

L'Assemblée générale ordinaire 2016 de la Société Française de Médecine de Catastrophe (SFMC) s'est déroulée le mercredi 25 janvier 2017, amphithéâtre Rouvillois de l'École du Val de Grâce à Paris, comme cela avait été annoncé dans les délais prescrits par les convocations adressées aux membres de la SFMC par voie d'internet et ce conformément aux statuts de la SFMC.

Il est procédé à la vérification des pouvoirs et au pointage des membres présents ou valablement représentés.

L'assemblée générale est ouverte à 12 h 30 par le Président, 73 adhérents sont présents ou représentés.

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer en la forme.

L'assemblée générale ordinaire de la Société française de médecine de catastrophe se propose de présenter le bilan de l'année 2015, la dernière assemblée générale s'étant tenue le 27 janvier 2016 dans les locaux de l'École du Val de Grâce.

L'ordre du jour appelle les points suivants :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2015

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2015 été communiqué aux membres par l'intermédiaire du site web www.sfmc.eu. Il est soumis au vote de l'assemblée. **Le procès-verbal de l'assemblée générale 2015 est adopté à l'unanimité.**

2. Rapport moral

Le rapport moral présenté par le secrétaire général, Luc RONCHI, est relatif à la période écoulée depuis la dernière assemblée générale de la société française de médecine de catastrophe qui s'est tenue à Paris le 27 janvier 2016.

L'année 2016 s'est achevée sur un constat global de bonne santé de la société.

Les points saillants de l'année écoulée sont les suivants :

- Le nombre de membres

502 adhérents (dont 151 nouveaux) à jour de cotisation sont recensés au 31 décembre 2016 (468 au 31 décembre 2015). Parmi ces 502 adhérents, on compte 341 médecins (68%). Le taux de renouvellement est de 25%, avec une pyramide des âges orientée vers le rajeunissement, ce qui confirme le dynamisme de la société.

L'année a été marquée par le recrutement de 29 médecins malgaches pour qui un tarif préférentiel a été accordé. Nous espérons leur fidélisation et l'établissement de liens pérennes dans cette partie du globe très exposée aux catastrophes.

- La notoriété de la SFMC est entretenue par
 - o La publication régulière, sous forme électronique et papier, de *La Lettre de la SFMC*, vecteur d'informations et d'actualités (5 numéros annuels).
 - o Le site de la SFMC (www.sfmc.eu) qui a recensé plus de 117 000 visites en 2016 avec plus de 290 000 pages vues. Ce site comporte de nombreuses rubriques (actualités, annonces de manifestations, partie spécifiquement consacrée au suivi de l'infection à virus Mers Cov). La base de connaissance (rubrique Thésaurus) comporte plus de 950 items.
 - o L'organisation de deux sessions scientifiques, Techniques avancées en médecine de catastrophe, B et C de NRBC-e, ayant connu un vif succès.
- Le conseil scientifique (animé par JP Auffray, C Renaudeau, L Ronchi) a continué à superviser des travaux relatifs à la définition et la composition d'un kit de médecine de catastrophe et a impulsé la mise en œuvre d'un groupe dédié à la simulation en médecine de catastrophe.
- La SFMC a poursuivi durant l'année 2016 une politique active de partenariats
 - o Avec le monde de l'Université : universités de Corte, de Porto,
 - o Avec le monde de l'entreprise : Fondation Airbus Helicopters, Fondation Vygon et les 18 sociétés membres affiliés que nous remercions ici.
 - o Avec des sociétés savantes : SFMU, SoFraSimS (Société francophone de simulation en santé, la SFMC étant membre fondateur), CNPC (Centre national de protection civile), INHESJ (Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice), CATEL e-Santé et ses manifestations.
 - o Avec des organismes gouvernementaux : EPRUS, avec participation active aux travaux, CNCMFE NRBCe d'Aix en Provence ; et pro-gouvernementaux HCFDC.
- Sous l'égide de la SFMC, et la supervision active de son président, ont abouti en 2016 deux actions majeures
 - o La validation et la diffusion par le conseil national de l'ordre des médecins d'un commentaire de l'article 1 du code de déontologie médicale (prise en compte de l'exercice médical en conditions de catastrophe) qui précise pour les médecins que
*En cas de **circonstances exceptionnelles**, notamment lors de l'intervention en **situation de catastrophe**, marquée par une inadéquation brutale entre l'ampleur de la demande et les possibilités d'y répondre, le médecin **reste soumis aux***

principes fondamentaux de la déontologie et de l'éthique médicales et doit, en toutes hypothèses, s'efforcer d'en respecter l'esprit.

Lorsqu'il est amené à s'affranchir de dispositions formelles du code de déontologie, il doit le faire de façon proportionnée aux contraintes liées à la situation à laquelle il doit faire face.

Il ne saurait faire l'objet de sanctions disciplinaires en cas d'éventuels manquements relevés dans le cadre de ces circonstances exceptionnelles et dans les conditions sus-rappelées.

Ce texte figure dans le CSP : article r4127-1.

Pour le consulter sur le web :

<https://www.conseil-national.medecin.fr/article/article-1-champ-d-application-du-code-224>

- La publication du Manuel de médecine de catastrophe (Lavoisier éd.), ouvrage collectif francophone.

- La SFMC a organisé des colloques et des visites :
 - Session « Techniques avancées en médecine de catastrophe » le 27 janvier 2016,
 - Session « B&C de NRBC-e » le 10 juin 2016,
 - Visite du chantier STX à St-Nazaire, avec visite détaillée du paquebot « Harmony of the Seas » et conférence sur la sécurité à bord,
 - Présentation de l'ESCRIM annulée au dernier moment à cause d'une tempête sur le Languedoc.

- Les activités d'enseignement en 2016 se sont composées de participations à l'enseignement dans le cadre de:
 - Capacité de médecine de catastrophe (Aix-Marseille, Amiens, Bordeaux, Créteil, Lyon, Paris, Nancy, Toulouse)
 - Gestion de crise : EISTI (Pontoise, Pointe à Pitre), ENSOSP (Ecole nationale des officiers de sapeurs-pompiers), Université de Corte,
 - Sessions d'enseignement à Rio de Janeiro en Algérie et en Tunisie.

- La SFMC a participé en 2016 aux manifestations suivantes:
 - ExpoCrises à Paris en février,
 - Congrès SAMU à Séville,
 - Congrès C@MU à Bordeaux en février,
 - Congrès des médecins sapeurs-pompiers de La Rochelle en avril,
 - Séance de l'Académie nationale de médecine consacrée à la médecine de catastrophe en mai,
 - Congrès du Federal Office of Civil Protection and Disaster Assistance à Arhweiler,
 - Séminaire de l'ASPRIM, Fort de France, en mai,
 - Congrès SFMU en juin,
 - Congrès Catastrophe et pays à faibles revenus à Marseille en octobre,
 - Congrès de médecine d'exception à Oradea (Roumanie) en octobre,

- Congrès de médecine de catastrophe à Zurich,
- Congrès de l'AIMC à Forli en décembre,
- Congrès du Federal Office of Civil Protection and Disaster Assistance et Bundesamt für Bevölkerungsschutz und Katastrophenhilfe à Dusseldorf, Leipzig, Langenargen en décembre.

Le rapport moral de l'assemblée générale 2015 est approuvé.

2. Renouveau du Conseil d'Administration (CA)

L'année 2017 verra, conformément à ses statuts, le renouvellement du tiers du conseil d'administration. Il y aura au total 10 postes à renouveler, 8 administrateurs arrivés en fin de mandat et 2 administrateurs cooptés : C Desfemmes, LM Fabre, P. Garry, JC Hansen, R. Martin, M. Orcel, L Ronchi, S. Segovia-Kueny, E Tentillier, JP Tourtier.

Le président H. Julien propose de renouveler 6 administrateurs, et d'en coopter 4 pour une durée de deux ans, ceci afin de ne pas déséquilibrer le processus électoral. Cette proposition présentée et approuvée par le Conseil d'Administration réuni le 24 janvier est adoptée à l'unanimité.

Le Président souhaite que la composition du CA se rapproche de la parité et que l'ensemble des composantes de la SFMC soient représentées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Rapport financiers

Le cabinet de comptabilité Compex Gestion, 3 rue Cépré, 75015 Paris, après avoir contrôlé la comptabilité 2015 de la SFMC en a affirmé la sincérité et l'exactitude.

Quitus est donné au Trésorier de la SFMC pour l'exercice 2015.

Les comptes de l'année 2016 ont été présentés par le Trésorier C. Renaudeau

- Dépenses :	56 081,56 €
Frais fixes : Location local, Domiciliation, Assurance, Expert comptable, Boites postales,	
Frais de banque :	5 061,70 €
Frais variables :	
Petits équipements et frais de bureau	11 698,22 €
Sessions SFMC	19 962,65 €
Lettres de la SFMC	4 512,00 €
Transport - hôtel - restauration	11 173,72 €
Frais postaux et téléphone	1 930,83 €
Charges diverses	1 742,44 €
- Recettes de l'année 2016 :	70 034,76 €
Cotisation adhérents membres titulaires	21 510,55 €
Cotisations membres affiliés	11 000,00 €
Sessions SFMC	36 976,00 €
Remboursements divers	548,21 €
- Épargne 2016	
Virement sur Compte épargne	20 000,00 €

Satisfécit et quitus sont donnés au Trésorier.

En soulignant l'important volume de travail représenté et la nécessité de maîtrise du logiciel de comptabilité.

Remercions également l'aide fournie par Mme Michèle Guire, membre n° 1443.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Sur proposition du conseil d'administration, le montant des cotisations est inchangé pour l'année 2017.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Projets 2017

Le président H JULIEN dresse ensuite quelques perspectives pour l'année à venir :

- Dynamiser les adhésions demeure un objectif majeur pour 2017, avec notamment une ouverture vers les adhésions des confrères spécialistes et péri-médicaux vétérinaires qui sont trop peu nombreux, pharmaciens, médecins légistes ; ainsi qu'aux cadres et responsables administratifs : police, gendarmerie, sapeurs-pompiers, administrateurs d'hôpitaux, administration centrales, tous métiers impliqués dans les secours et soins aux victimes.
- Dans le cadre du conseil scientifique, continuer de préciser concepts et méthodes de la médecine de catastrophe et contribuer à leur connaissance
- Organiser, outre les deux journées scientifiques d'hiver et d'été, une réunion d'automne consacrée aux actualités NRBC, réunion délocalisée en région (vraisemblablement Rennes)
- Développer et optimiser l'offre DPC et FPC.
- Renforcer l'informatisation de la gestion quotidienne de la SFMC (gestion des adhérents, gestion des inscriptions aux journées scientifiques).
- Continuer de développer la notoriété et la visibilité de la SFMC, améliorer encore le site ww.sfmc.eu,
- Développer les partenariats nationaux et internationaux, notamment dans le domaine de l'enseignement à l'échelon national et international,
- Promouvoir et soutenir les traductions et les diffusions du manuel de médecine de catastrophe : allemand, brésilien, italien, portugais, peut-être en espagnol et trouver le financement pour une traduction en anglais.

6. Questions diverses :

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour et en l'absence de nouvelles questions diverses, le Président déclare la clôture de la présente assemblée générale ce même jour à 13 h 15.

Le Président :
Henri JULIEN

Le Secrétaire Général :
Luc RONCHI



